

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Mardi 3 avril 2018 à 19 heures** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2018,
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :
 1. Désaffectation et déclassement d'un immeuble communal sis rue de Verdun en vue de son aliénation.
 2. Cession par la Commune d'un ensemble immobilier communal situé rue de Verdun au profit de la Société Ramery Immobilier (2ème lecture).
 3. Acquisition d'un ensemble parcellaire sis à l'angle des rues Ferry et Gambetta, constitué de trottoirs, voiries et espaces verts, appartenant à la Société Habitat Hauts de France en vue d'une reprise dans le domaine public communal.
 4. Signature d'une convention entre la Commune et la CAHC relative à la réalisation, la gestion et l'entretien de la trame verte et bleue communautaire, traversant Noyelles-Godault, la « Boucle 25 ».
 5. Signature d'une convention entre la Commune et le Syndicat Mixte des Transports relative à l'occupation temporaire des parcelles appartenant à la Commune dans le cadre des travaux d'aménagement du Bus à Haut Niveau de Service.
 6. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
 7. Révisions des tarifs de la restauration scolaire.
 8. Fonds de concours communautaire « piscines ».
 9. Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2017.
 10. Compte de gestion et compte administratif / Exercice 2017.
 11. Affectation des résultats des comptes de gestion et administratif 2017.
 12. Budget primitif 2018.
 13. Fixation des taux des taxes directes locales 2018.
 14. Subventions aux associations.
 15. Admissions en non-valeur.
 16. Informations.

NOYELLES-GODAULT, le 23 mars 2018

